

# ALTORFER NEWS

## Bulletin communal d'Altorf N° 1

Août 2020

Directeur de la publication : Bruno EYDER  
Conception et directrice de la rédaction : Laurence HOMMEL



PanneauPocket  
TÉLÉCHARGEZ  
GRATUITEMENT  
L'APPLICATION

Pour être  
INFORMÉ  
PRÉVENU  
ALERTÉ



## Chers habitants d'Altorf,

Nous voilà déjà en pleine période estivale...

Ma première intention consiste à vous remercier tous très chaleureusement pour la confiance que vous avez placée en l'équipe que j'ai le plaisir de conduire pour faire avancer notre village avec vous.

Le **15 mars**, vous êtes venus voter à près de 70%, malgré les contraintes liées au Covid19. Vous avez élu 12 candidats de ma liste « **ALTORF NOUS RASSEMBLE, DÉCIDONS ENSEMBLE** » et 3 candidats de la liste « **BIEN VIVRE ENSEMBLE** ».

Le **28 mai** a pu se tenir la séance d'installation officielle de vos nouveaux conseillers municipaux, à huis clos en raison des préconisations relatives à la pandémie. Lors de cette même séance a eu lieu l'élection du maire et des adjoints.

Le **16 juillet** a eu lieu la séance constitutive du Conseil Communautaire, cela a permis la mise en place de l'exécutif de notre communauté de communes dont j'ai l'honneur d'être l'un des nouveaux vice-présidents. Je ferai entendre la voix d'Altorf comme promis pendant la campagne électorale. Nous avons besoin de retrouver un fonctionnement démocratique normalisé à tous les niveaux de nos collectivités au vu du rôle économique qu'elles jouent dans notre pays.

Nous avons, avec mes adjoints et mon équipe, pris connaissance immédiatement des dossiers en cours et accéléré la fréquence de nos réunions afin de pouvoir démarrer notre contrat municipal et mettre en œuvre notre politique.

Lors de sa première séance le **15 juin** dernier, après l'installation de deux nouveaux conseillers issus de la liste d'opposition, en remplacement des démissionnaires, le conseil municipal devait se prononcer sur le montant des indemnités des élus. J'ai proposé au conseil municipal d'allouer l'enveloppe autorisée par la loi du 27 décembre 2019, et le conseil a voté par 12 voix POUR cette proposition (voir détail ci-dessous).

La loi du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique revalorise les indemnités des élus dans les communes de moins de 3500 habitants selon les modalités suivantes :

Cette revalorisation est automatiquement appliquée aux maires avec effet rétroactif au 29 décembre 2019, sans que notre commune ait besoin de délibérer, sauf si une délibération avait prévu, antérieurement, une indemnité de fonction inférieure au barème.

	AVANT		à partir du 29/12/2019		
	Indemnité maximale en euros bruts				
Population	Maire	Adjoint	Maire	Adjoint	Evolution
- 500	661,20 €	256,70 €	991,80 €	385,05 €	+ 50%
de 500 à 999	1205,71 €	320,88 €	1567,43 €	416,17 €	+ 30%
de 1000 à 3499	1672,44 €	641,75 €	2006,93 €	770,10 €	+ 20%

Lors de cette séance, le conseil municipal devait aussi fixer les taux des taxes communales. Sur proposition du maire et des adjoints, et en concertation avec le percepteur en charge de notre commune, le conseil municipal a voté par 12 voix POUR l'augmentation des taux (détail dans le Procès Verbal de la séance). Lors des échanges avant le vote, certains élus de l'opposition ont reconnu que les taux des taxes communales auraient dû être augmentés davantage ces dernières années... Rien n'est irrationnel quand on sait qu'il faudra financer les travaux de rénovation de l'Eglise et du Puits, financer la mise aux normes de l'éclairage public dans le village, rembourser les emprunts, refaire le toit de l'école, etc... Ceci afin de garantir la sécurité et le bien-être de tous. Et même suite à cette augmentation, nos taux resteront parmi les plus bas des 18 communes membres de notre COMCOM !

**La multiplication de fausses informations n'en fait pas une vérité ! Soyons dignes !  
Il faut savoir prendre des décisions nécessaires et courageuses quand le contexte l'exige.**

J'espère vivement que les recherches médicales vont permettre, le plus rapidement possible, de retrouver une vie un peu plus normale et que, dès la rentrée de septembre, les choses puissent s'améliorer significativement pour l'école, les activités des associations, mais aussi pour chacun d'entre nous.

En attendant, je vous invite à prendre soin de vous en respectant rigoureusement les gestes barrières qui sont le seul remède efficace à ce jour pour limiter la propagation du virus.

Bel été à vous tous  
Votre Maire, Bruno EYDER



## Earl Des Acacias Eyder



SCAN ME

La ferme a continué son activité durant le confinement et a permis de faire découvrir les produits fabriqués dans notre village : tels que la bière l'ALTORFOISE, un Chutney de poivrons et safran, du miel, ainsi que de nombreux produits locaux (œufs, lait, fruits & légumes de saison) que vous trouverez sur **son site Facebook**.

Horaires :  
du lundi au samedi de 8h à 9h30 et de 17h à 18h30.

Contact : **06 87 05 77 34**  
ou **06 32 60 23 42**

## Les Amis de l'Abbaye et du Patrimoine Historique



Ils ont interrompu toutes leurs activités pendant la période du confinement. Un minimum d'entretien du jardin a toutefois été assuré par des bénévoles. L'Assemblée Générale, prévue initialement le 20 avril, a été reportée en septembre. La Fête de la Musique a été annulée. Ils ont à nouveau repris leurs activités et entrepris de nouveaux travaux.

## Restaurant Le Bénédictin



SCAN ME

Le restaurant a proposé des plats à emporter durant la dernière période du confinement pour leur permettre de payer leurs charges, et pour répondre à la demande des clients afin de les soulager dans la corvée des repas.

Philippe et Silvi ont été très touchés par la fidélité et le soutien de leur clientèle aussi bien de notre village que d'autres aux alentours. Rouvert depuis le 4 juin, ils ont tout mis en œuvre afin de respecter la distanciation physique et les gestes barrières.

Contact : **03 88 38 83 02**  
Site internet :  
<https://www.le-benedictin.fr>

## Le comité d'animation d'Altorf C2A



Il a cessé toutes activités : Conférences, sorties, rencontres, en raison des restrictions sanitaires. La conférence du 29 avril 2020 de Daniel ZENNER, dans le cadre de la semaine des alternatives aux pesticides, a été reportée. Le repas champêtre du 14 juillet n'a pas pu être organisé. La visite des Altorfois à Courchelettes, prévue en septembre 2020, est reportée à 2021. Ils attendent l'évolution de la réglementation sur les restrictions sanitaires pour reprendre leurs activités.

## Coiffure TANDEM



SCAN ME

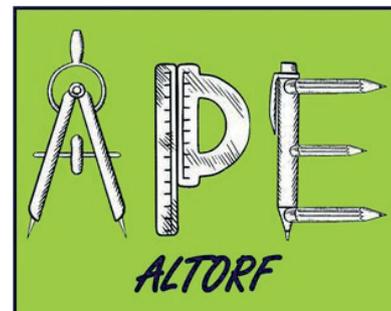
Le salon remercie l'état d'avoir soutenu les petites entreprises !

Il a rouvert depuis le 11 Mai et demande 1€ de plus pour toutes les obligations de désinfection et travail supplémentaire.

Doris et son équipe remercient tous ses clients qui ont répondu présents à sa ré-ouverture !

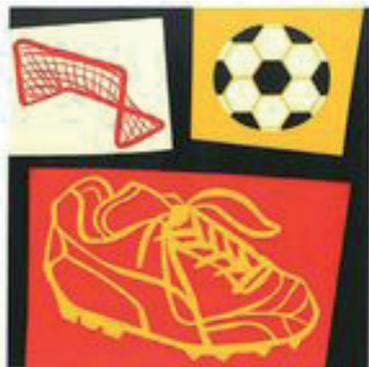
Contact : **03 90 22 19 05** ou sur **leur site Facebook**.

## L'APEA



Elle a entièrement stoppé ses actions depuis mars et a clôturé l'année. Une aide d'un montant de 1132€ a été faite à la coopérative scolaire par l'APEA afin de rembourser les parents d'élèves pour la classe verte annulée ! Ils espèrent un remboursement à la clôture du sinistre dans 18 mois .... Les projets 2020-2021 ont été validés avec l'équipe éducative de l'école lors d'une réunion interne. La reprise est prévue pour septembre.

## L'ASA



Durement impactée durant ces 3 mois, mais aussi en raison des manifestations qui n'ont pu se tenir : Tournoi des Jeunes, Tournoi Séniors et Beach Soccer. Elles devaient permettre de récupérer un peu de trésorerie pour l'arrosage automatique, ayant eu l'appui et l'assistance de la Ligue d'Alsace dans ce projet.

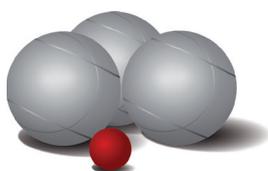
Ils ont pu régler quelques urgences : réengazonnement du terrain et replaquer les zones éprouvées pendant l'hiver ainsi que quelques travaux de nettoyage.

Les équipes séniors ont repris le chemin de l'entraînement en respectant les normes sanitaires. Les jeunes ont repris fin juin afin de les sensibiliser à la nouvelle saison à venir.

Dans cette période anxiogène, ils ont pu monter deux opérations de soutien : l'une pour l'Hôpital de Sélestat et l'autre pour l'Ehpad de Molsheim.

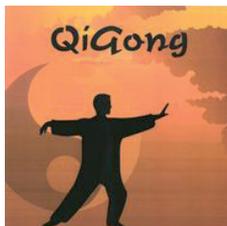
Ils viennent de nommer deux responsables sanitaires au sein de leur association : Mme Huguette MAETZ et M. Christophe WEBER. Le marché aux puces ne pourra pas avoir lieu cette année.

## La Pétanque



Les compétitions qui devaient avoir lieu à Altorf cette année sont annulées. Cependant, l'entraînement a repris le Mercredi 1<sup>er</sup> Juillet.

## Le Souffle du Vent Tai Chi et Qi Gong



L'activité a été maintenue, se faisant en plein air par groupe de 10 selon les conditions météo...

Reprise des cours le 17 septembre.

## Le Yoga



Il a repris son activité le Mardi de 18h45 à 20h en plein air.

Reprendra à la rentrée prochaine de septembre 2020 à juin 2021 à la MTL.

## Forme & Vitalité Gym douce



Les activités n'ont pas repris.

L'association est en attente des consignes nationales et des directives administratives.

## Les Amis de la Bibliothèque



La bibliothèque a rouvert ses portes après le confinement.

Reprise complète le 24 août tous les mardis de 17h30 à 19h00.

Une seule personne à la fois sera autorisée à entrer.

## Le club d'échecs



Il reprendra au mois d'août. La commune mettra à disposition des chaises de la MTL, plus faciles à désinfecter.

## Ecole



Depuis le 28 mai, nous avons eu de nombreux échanges avec la directrice de l'école au sujet des protocoles mis en place pour la reprise.

Ceux-ci ont été modifiés de nombreuses fois. Bravo à Mme la Directrice et aux enseignants pour leur implication.

Nous sommes intervenus sur les demandes particulières, notamment matérielles (thermomètre, poubelles etc...) afin de les aider au mieux dans cette période. Finalement l'école a repris pour tous les élèves le 22 juin dans le plus strict respect des règles mises en oeuvre.

### ATSEM :

Le contrat aidé de Mme TEIXEIRA est arrivé à son terme, elle était très appréciée des élèves, de ses collègues ainsi que des parents. Nous mettrons tout en oeuvre pour l'aider dans ses démarches de recherches d'un poste similaire dans une commune avoisinante.

## OPAL «Pomme de Pic»



Durant la période COVID, les familles ont été facturées au réel, les contrats étant gelés durant cette période et les facturations redémarreront lorsque les enfants réintègrent la structure.

### Rentrée 2020 :

Toutes les demandes ont été satisfaites dans la limite de la capacité de la structure. Les augmentations sont identiques aux autres années, les enfants venant d'autres communes se verront appliquer une majoration de 20% par rapport aux enfants d'Altorf. La structure a ouvert ses portes pour le mois de juillet.

## Le Conseil Municipal a établi la liste des commissions communales suivantes :

Si vous voulez prendre RDV avec le président d'une des commissions, veuillez contacter la mairie par téléphone au **03.88.38.12.54** ou par mail à : [altorf-direction@orange.fr](mailto:altorf-direction@orange.fr)



### 1) Commission des Finances.

Président : **M. Bruno EYDER**, maire.

- Domaines de compétences : budget communal, fiscalité, emprunts.



### 2) Commission Education, Jeunesse et Vie Citoyenne.

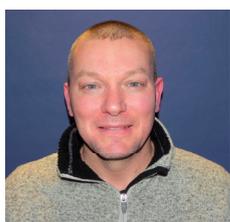
Présidente : **Mme Anne-Marie SEYFRITZ**, adjointe.

- Domaines de compétences : conseil municipal des jeunes, actions en faveur des jeunes, conseil d'école, gestion du périscolaire.

### 3) Commission pour nos Aînés et Gestion des salles communales.

Présidente : **Mme Anne-Marie SEYFRITZ**

- Domaines de compétences : gestion des salles, relations avec nos aînés.



### 4) Commission Espace Rural et circulation.

Président : **M. Olivier MEYFROIDT**, adjoint.

- Domaines de compétences : forêt, chasse, protection du milieu naturel, relations avec l'association foncière, surveillance du ban communal, éclairage public et illuminations, voirie, sécurité.

### 5) Commission Gestion des espaces publics.

Président : **M. Olivier MEYFROIDT**

- Domaines de compétences : gestion espaces verts, entretien équipements sportifs, aire de jeux et parkings publics, gestion des aménagements urbains.



### 6) Commission Communication.

Présidente : **Mme Laurence HOMMEL**, adjointe.

- Domaines de compétences : bulletins communaux, relations avec la presse, relations avec la population, développement vie communale participative.

### 7) Commission Patrimoine - Bâtiments - Travaux.

Présidente : **Mme Laurence HOMMEL**

- Domaines de compétences : entretien et gestion du patrimoine bâti, cimetière, suivi des projets - travaux bâtiments communaux.



### 8) Commission environnement.

Président : **M. Bernard RAULIN**, adjoint.

- Domaines de compétences : développement durable, réflexion et mise en place d'actions avec un impact environnemental positif.

### 9) Commission Vie associative, manifestations.

Président : **M. Bernard RAULIN**

- Domaines de compétences : relations avec les associations, maintien et développement vie associative, manifestations commémoratives, actions ou projets à caractère culturel.

## Anniversaires :

### Nous avons fêté un anniversaire au mois de juin :



90 ans, Alice GEISTEL née IMBS, est née le 21 juin 1930, et a toujours vécu à Altorf. Elle s'est mariée le 01 mai 1959 avec Arsène GEISTEL qui est malheureusement décédé en 1976. Durant sa vie active elle a travaillé chez Osram et chez Bugatti, puis s'est consacrée à ses 3 filles, Michèle, Martine et Corinne qui sont très présentes dans sa vie.



Au fil des années la famille s'étant agrandie, Alice a le bonheur d'avoir 7 petits-enfants et 6 arrière petits-enfants (presque 7, le prochain arrière petit-enfant devant naître dans les jours à venir), c'est une mamie comblée. Notre active nonagénaire est pleine de vitalité. Aimant les voyages, elle a effectué plusieurs séjours aux Etats Unis chez l'une de ses filles.

Egalement membre actif depuis de nombreuses années à la Chorale Ste Cécile, ses sorties avec ses amies sont régulières et elle pratique toujours la gymnastique dans un club pour se maintenir en forme et passer du bon temps. Anne Marie SEYFRITZ et Bruno EYDER ont eu le grand plaisir de passer un moment très agréable avec elle, à l'occasion de son anniversaire.

**Le mois dernier :** M. SCHNEIDER Joseph a eu la joie de fêter ses 80 ans le 06 juillet.



### Noces d'or des époux Jeannine et Gérard Maetz :

Gérard MAETZ né le 07 mars 1948 à Molsheim et Jeannine née FISCHER le 11 décembre 1949 à Altorf ont uni leur destinée le 09 juillet 1970 à la mairie d'Altorf.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 11 juillet en l'église St Cyriaque.

Gérard a démarré sa vie active chez Holweg Strasbourg au Bureau des Méthodes, puis pendant 33 ans aux Méthodes et Bureau d'Etudes de Roth Frères à La Meinau et Schweighouse sur Moder. Jeannine a fait toute sa carrière professionnelle à la BNP Paribas Strasbourg.

A l'âge de 14 ans ils étaient ensemble à la Chorale Ste Cécile d'Altorf dont Gérard fait toujours partie.

Ils se sont rencontrés en 1966 au bal des conscrits de la classe 1948 d'Altorf, dernière classe à avoir fêté les conscrits.

Leur terrain de jeu est la montagne pour s'adonner au ski, à la randonnée et les courses en haute montagne. Pendant 20 ans à partir de 1977, ils passaient leurs vacances d'été à Chamonix avec Marcel Schaeffer qui était leur premier de cordée. Cette cordée de trois est arrivée sur le toit de l'Europe le 14 août 1984. Depuis septembre 2012 ils ont définitivement rangé cordes, harnais, crampons et autres mousquetons.

Ils ont vécu des moments intenses sur le Chemin de Saint Jacques de Compostelle à pied du Puy en Velay à Santiago de Compostela jusqu'à Cap Finistère (le bout du bout) et de Lisbonne à Santiago via Fatima.

Compte tenu des conditions sanitaires le couple n'a pas souhaité fêter cet événement en grande pompe. Par contre une délégation municipale composée du maire Bruno EYDER et de l'adjointe Laurence HOMMEL leur a rendu visite pour les féliciter et leur remettre un cadeau.



50  
Noces d'Or

## Naissances :



- Samuel KREIDER, né le 05/06/2020



- Tahia WENZEL, née le 11/07/2020



- Noemi CAMPANELLA, née le 18/07/2020

## Décès :



- Mme Marie-jeanne SCHAEFFER, épouse de l'ancien maire M. Marcel SCHAEFFER, est décédée le 8 juillet.



- Mme Marthe FRIEDRICH est décédée le 21 juillet.

## Cérémonie du 14 Juillet :

En raison du contexte sanitaire, nous n'avons pas fait de regroupement devant le monument aux Morts, ni de vin d'honneur. Toutefois, nous avons fait un dépôt de gerbe en présence d'un représentant du Souvenir Français, Mme Agathe LACOUTURE, suivi de la célébration de la messe.



## Commandes groupées Fuel & Pellets :

Nous souhaitons faire bénéficier aux habitants de la commune de tarifs préférentiels de fioul et pellets grâce à des commandes groupées.



La première commande aura lieu fin septembre, si vous êtes intéressés, merci de préciser le type de combustible et la quantité, en nous faisant parvenir un mail à l'adresse suivante : [mairefuel@gmail.com](mailto:mairefuel@gmail.com) ou par téléphone **07 68 72 94 10** aux heures de permanence le mercredi de 17h00 à 18h00 à partir du 02 septembre.

À la fin du regroupement, en fonction des commandes nous vous communiquerons le prix préférentiel..

## Petites annonces :

Un particulier du village, recherche une personne pour faire des travaux paysagers.

Merci d'écrire à la mairie.



## Prime énergie 2020 :

Il existe des aides pour les propriétaires et locataires qui entreprennent des travaux de rénovation destinés à entretenir et à améliorer la qualité de l'habitat. Le ravalement de façade est concerné. Les aides représentent jusqu'à 50% de la facture.



Profitez d'une aide financière jusqu'à 5 000 € pour vos travaux de rénovation énergétique.

Afin de profiter de ce soutien, vous pouvez calculer le Montant de votre Prime en seulement 2 min avec l'Expert de la Prime Énergie en vous rendant sur le site : <https://www.laprimeenergie.fr>

## Modalités d'accueil du public à la mairie

En raison de la situation sanitaire et afin de garantir la sécurité de chacun, les services de la mairie adaptent l'accueil du public et vous reçoivent sur rendez-vous uniquement.

> **Prise de rendez-vous par téléphone au 03 88 38 12 54 de 9h à 12h du lundi au vendredi**

- Entrée par la porte arrière, côté cour. Merci de sonner
- Port du masque obligatoire
- Lavage des mains obligatoire (gel à disposition à l'entrée)
- Sortie porte avant, côté rue

## Divers :

### RESTEZ CONNECTÉS AVEC PANNEAUPOCKET



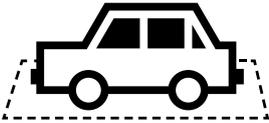
Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la mairie d'Altorf s'est équipée de l'application Panneau Pocket. **SIMPLE, GRATUIT, ANONYME** à télécharger sur Appstore ou Playstore. Soyez informés en temps réel par votre mairie !

### MASQUES



La dernière distribution des masques a été faite ces derniers jours une fois les masques manquants réceptionnés.

### INCIVILITÉ DE STATIONNEMENT



La vie d'une commune passe par le respect d'autrui, entre autre en respectant les emplacements de parking et en laissant suffisamment libres les sorties privées. Il n'est pas normal de devoir manœuvrer pour sortir de chez soi.

Suite aux nombreuses plaintes de riverains concernant le stationnement gênant, nous allons devoir prendre les mesures nécessaires en collaboration avec la police pluri-communale afin que ce genre de comportement et manque de civisme de certains automobilistes ne se reproduisent plus.

### PAROISSE SAINT-CYRIAQUE

Abbé Augustin YOLÉ



Une permanence est assurée au bureau paroissial le 1er vendredi du mois de 18h à 19h (entrée par le porche du jardin de l'abbaye, à gauche de l'église) tél : 03 88 38 11 80

Des renseignements concernant Baptême, Mariage, et différentes activités de la vie paroissiale pourront être donnés à la permanence.

### COMMUNICATION



Le prochain **Altorfer NEWS** vous sera distribué à la rentrée.

Nous vous informerons du bilan financier de la commune, des différents dossiers en cours, des travaux à prévoir.

### RÈGLES DE CIRCULATION POUR LES CYCLISTES



Afin de garantir la sécurité de chacun, les cyclistes doivent respecter un certain nombre de règles.

Le fait de rouler à vélo sur le trottoir expose à une amende de 135 euros.

### ENGINS À MOTEUR

Petit rappel des horaires autorisés pour l'utilisation des engins à moteur :

**> du lundi au samedi inclus de 7h00 à 19h00**



### CRÉDIT MUTUEL



Crédit Mutuel

Suite à des incivilités et n'étant plus assez rentable, l'agence du Crédit Mutuel d'Altorf fermera ses portes pour la fin de l'année.

### VIGILANCE CAMBRIOLAGES



Opération Tranquillité Vacances

En cas d'absence prolongée de votre domicile, la police municipale peut assurer régulièrement la surveillance de votre domicile inoccupé. Cette surveillance se fait de façon aléatoire, à n'importe quelle heure du jour comme de la nuit. Il s'agit de passage, voire de ronde de sécurisation autour de votre domicile.

**Cette opération se fait en coordination avec la gendarmerie nationale. Service gratuit, disponible toute l'année, il vous suffit pour en profiter de déposer en mairie le formulaire que vous trouverez sur notre site internet dans la rubrique Mairie-Police municipale dûment complété et signé.**

### RENCONTRE AVEC LES HABITANTS



Un «CAFÉ GRENTZEL» vous sera proposé à la rentrée.

## Droit d'expression des élus « Bien vivre ensemble à Altorf »

Indemnités des élus : le budget explose.

Le montant maximum des indemnités des maires et adjoints est fixé par la loi en fonction du nombre d'habitants. Le maire garde la possibilité de faire voter un montant inférieur, comme ce fut d'ailleurs le cas lors de la mandature précédente.

Lors du conseil municipal qui s'est tenu le 15 juin 2020, par un vote de 12 voix pour et 3 voix contre, le total des indemnités a été fixé au maximum autorisé de 5 087 € brut mensuel soit un budget annuel, entièrement à la charge de la commune, de 61 044 €. En effet, la revalorisation de 20 %, autorisée par l'État, n'est pas compensée par la Dotation Particulière des Elus Locaux car elle est réservée uniquement aux communes de moins de mille habitants.

Les indemnités des élus augmentent donc de 41 % par rapport au budget précédent !

Nous précisons que la réévaluation des taxes foncières, votée ce même jour, ne compensera même pas l'augmentation de ces indemnités.

PRENEZ SOIN DE VOUS, L'ÉQUIPE DE LA MAIRIE